



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 10 août 2023

Ouverture d'un compte d'attente pour le financement des études pour des travaux de rénovation et de construction dans la déchèterie de Malley – Centre intercommunal de gestion des déchets (CID) – chemin de l'Usine-à-Gaz 20

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Construite en 2007, la déchèterie de Malley est devenue peu à peu sous-dimensionnée, notamment depuis 2013, à la suite de l'entrée en vigueur de la taxe au sac. Elle est ainsi devenue de plus en plus régulièrement saturée aux heures de pointe en semaine, ainsi que le samedi. La surface de la déchèterie des ménages ne supportant plus la densité de fréquentation, il est devenu habituel de se trouver dans une file d'attente sur le chemin de l'Usine-à-Gaz en attendant de pouvoir pénétrer sur le site communal.

Dans le souci de résoudre la problématique de saturation et d'anticiper l'augmentation attendue d'usagères et usagers en lien avec l'évolution démographique lausannoise, notamment en lien avec le projet Métamorphose, ainsi que des communes associées dans l'intercommunalité du CID, la Municipalité a opté pour une réorganisation des surfaces en vue d'accroître, à terme, celles dévolues à la déchèterie des ménages et celle des entreprises.

Certaines installations techniques seront repositionnées à l'extérieur de la halle principale, ce qui permettra d'optimiser l'exploitation des surfaces mises à disposition des entreprises. Par ailleurs, la construction d'un étage dans la halle principale permettra d'augmenter les surfaces de collecte et de stockage dédiées aux ménages. Les travaux de rénovation permettront en outre de répondre pleinement aux objectifs définis par le Plan climat. Enfin, pour accompagner cette modernisation de la déchèterie de Malley et sécuriser les différents flux sur le site, il conviendra de repenser non seulement la mobilité des véhicules motorisés, mais aussi celle des piétons et des cyclistes, à l'intérieur du site et dans ses abords immédiats.

Les travaux de rénovation figurent au plan des investissements 2022-2025. Afin de pouvoir financer les frais d'études nécessaires à ce projet, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 349'000.- en faveur du Service de la propreté urbaine. Les

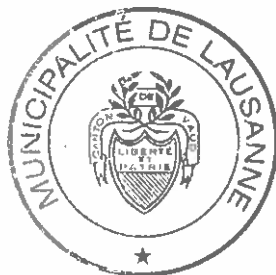
dépenses du compte d'attente seront balancées par imputation sur le crédit d'investissement du patrimoine administratif qui sera soumis au Conseil communal en 2023, par voie de préavis, une fois le coût du projet connu.

Conformément à l'article 106 du règlement communal, la Commission des finances a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 24 avril 2023.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

